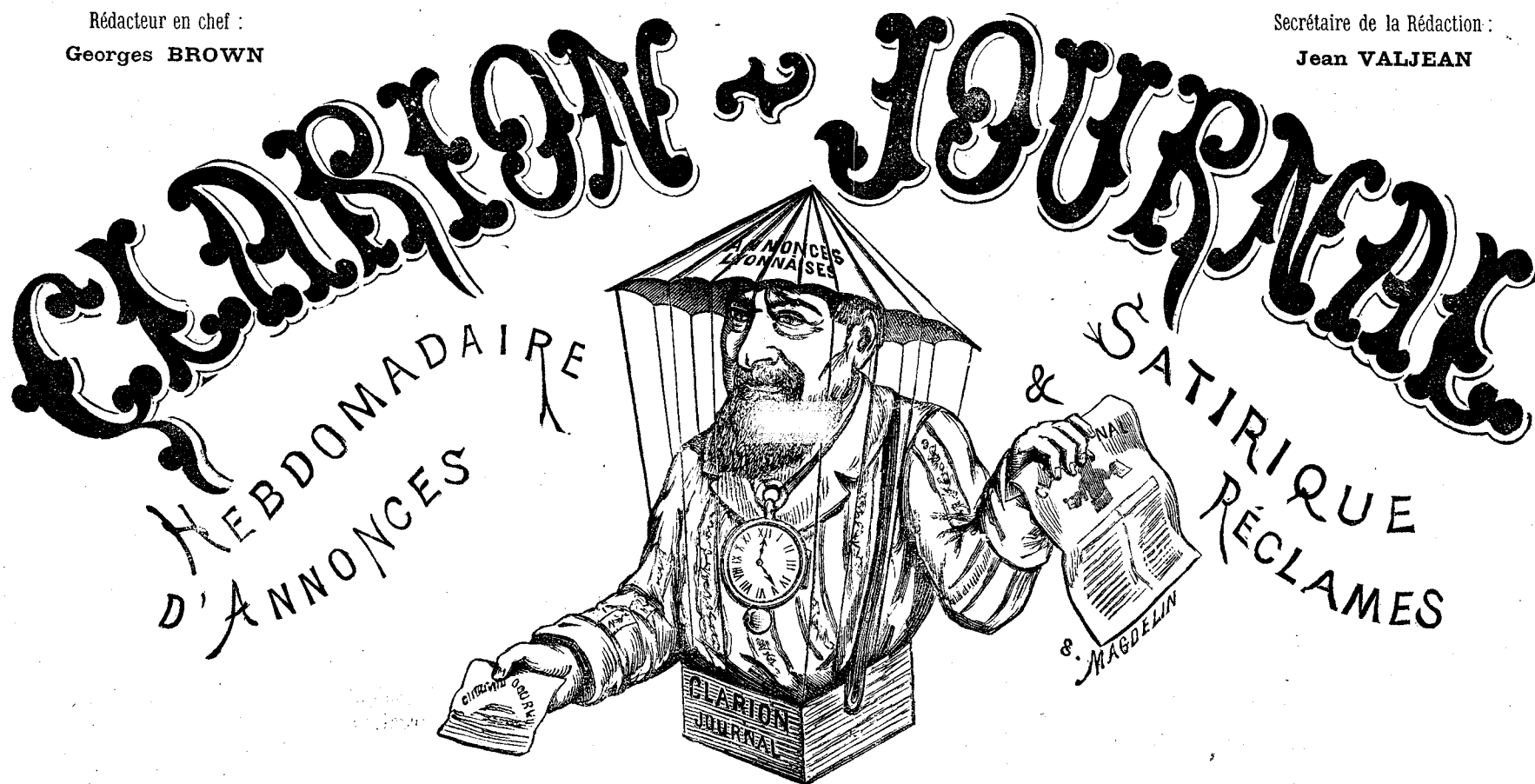


Rédacteur en chef :
 Georges BROWN

 Secrétaire de la Rédaction :
 Jean VALJEAN


ANNONCES

(à toutes les pages)

 Annonces anglaises (la ligne). 30 cent.
 Réclames (la ligne). 50 —

Directeur-Administrateur-Gérant : P. SUSBIELLE

RÉDACTION ET ADMINISTRATION : 17, rue Ferrandière, 17

 Les ABONNEMENTS et les ANNONCES sont exclusivement reçus
 au Bureau de l'Administration. — Les MANUSCRITS non insérés ne seront pas rendus

DÉPÔT CENTRAL DE VENTE : Rue Quatre-Chapeaux, 14

ABONNEMENTS

à Lyon.

 Un an 5 fr.
 Six mois 3 »
 Trois mois 1 50

Le Scrutin de liste

ET LE

Scrutin d'arrondissement

Il n'est bruit aujourd'hui dans la presse et dans la France entière que d'un seul événement : la transformation du mode d'élection de nos représentants à la Chambre des Députés. Sans nous départir du devoir qui nous est imposé par la loi, nous croyons pouvoir donner à nos lecteurs notre appréciation sur cette question.

De quoi s'agit-il ? D'après la loi, votée par l'Assemblée réactionnaire de 1875, nos députés sont élus au scrutin d'arrondissement, c'est-à-dire, chaque division de la population française, représentant un nombre déterminé d'électeurs, forme une circonscription électorale et a droit à un représentant. Chacune de ces circonscriptions peut donc, selon sa dévotion, envoyer à la Chambre qui bon lui semble, sans nul souci des intérêts des circonscriptions voisines, et surtout sans nul souci du principe républicain. Là déjà une violation flagrante et continue du principe même du mode électoral du suffrage universel, souvent l'intérêt du plus grand nombre en lutte égale avec les minorités. Mais nous renvoyons à tout à l'heure notre critique à ce sujet.

Par le scrutin de liste, nous aurons le nom et le nombre des représentants fixés par la loi pour chaque département portés sur une même liste, et chaque commune, chaque section électorale se prononcera dans le même département sur chacune des listes qui lui seront présentées.

Cette réforme nous paraît d'une grande nécessité, d'une nécessité absolue ! Il faut relever le niveau politique et intellectuel de l'Assemblée. Que de sottises n'avons-nous pas vu commettre !... Que d'hommes, politiques par leur mandat, nous ont étonnés par l'étrangeté de leurs votes, de leurs actes et de leurs discours !... A qui la responsabilité ?

Avec le scrutin de liste nous n'aurons plus de ces influences de clocher, qui ont été si souvent préjudiciables au principe démocratique. Dans

l'intérêt donc de la discipline républicaine, pour la défense et la conservation des libertés que nous avons si péniblement conquises et pour le maintien desquelles nous avons besoin de tant de sollicitudes, nous disons que tout homme, franchement républicain, loin de redouter le scrutin de liste, doit le souhaiter et le favoriser de toutes ses forces.

Eh ! quoi ! parce que M. de Fleurdelys sera fils de son père ? Parce que M. Pochepleine sera cousin ou neveu du plus gros propriétaire de la contrée ? Parce que M. Touchatout sera l'ami ou l'associé du plus grand industriel ou du plus grand commerçant de la province ? vous l'enverrez, naïfs électeurs, représenter vos intérêts à l'Assemblée, sans vous inquiéter davantage de ses convictions politiques ou humanitaires, de son intelligence ou même de sa moralité. Hélas ! nous le comprenons, dans un rayon déterminé, son influence est telle, que l'atmosphère même est empreinte de son nom, et vous ne pouvez vous soustraire à son prestige. Avec le scrutin de liste, ce que ceux-là ne pourront voir, ni comprendre, les électeurs des circonscriptions voisines le verront et le comprendront. Les candidats pourront être passés au crible, et n'en sortiront que complètement épurés, au point de vue de la sincérité des opinions politiques et au point de vue de leur intelligence. Il sera donc permis aux républicains de tenter avec avantage le siège de certaines circonscriptions, qui étaient devenues pour la réaction de véritables fiefs électoraux.

Avec le scrutin de liste, plus de ces menées déshonnêtes, qui pourtant réussissent très souvent et contre lesquelles le parti républicain n'a pu jamais lutter. Est-il possible qu'un de nos candidats, pris habituellement dans un milieu qui n'a rien d'exagéré comme richesse, puisse jeter sur son passage les pièces d'or et d'argent, acheter en un mot son élection ; outre l'impossibilité du fait, il répugnerait au parti républicain de laisser même en leur faveur s'accomplir une élection de cette sorte. Et pourtant que d'hommes n'avons-nous pas vu siéger dans nos assemblées, à qui leurs élections coûtaient plus de louis d'or que

ne comptait de jours la durée de leur mandat.

On nous objectera que le scrutin de liste favorisera les compétitions coupables, les ambitions inavouées et toujours insatiables. On ne peut aujourd'hui véritablement avouer ces craintes, nous avons trop confiance au bon sens public et à la sollicitude de nos représentants pour croire à la possibilité de quelques nouvelles incartades DÉCEMBRISTES.

Georges BROWN.

A Mlle ***

Lorsque vous promenez, le soir ô jeune fille !
 Mon regard fasciné vous contemple et vous suit,
 Et croit, à la clarté de la lune qui brille,
 Voir la déesse de la nuit.

Et lorsque, gracieuse au bord de l'onde pure,
 Vous penchez votre front, une voix sort de l'eau,
 Qui s'élève vers vous et doucement murmure :
 Moins que toi, Narcisse était beau.

Puis, lorsque autour de vous, de vos belles voisines
 L'essaim joyeux se presse en un groupe charmant,
 On dirait un collier de perles les plus fines
 Dont vous êtes le diamant,

L'amour a façonné votre bouche mignonne ;
 Les grâces devant vous volent, et les trois sœurs,
 De leurs bandeaux sacrés vous font une couronne,
 Et sous vos pas jettent des fleurs.

Vous avez une cour comme une grande reine ;
 Vous avez un royaume et mille serviteurs,
 Car vous, par la beauté vous êtes souveraine,
 Et vous réglez sur tous les cœurs.

.

*Qu'espérais-je donc moi, moi, plus chétif encore
Que le grillon nocturne, et pourquoi répéter
Quelques vers qui jamais n'auraient dû voir l'aurore,
Quand je le sais, pour vous chanter,
Il faudrait posséder cette harpe divine
Qui, sous les doigts puissants de Goethe, soupirait,
Et, sous les baisers purs de notre Lamartine,
Aux bords du lac d'azur vibrait.
C'est que tout chant d'amour ressemble à la prière;
Et comme la plus humble est chère au Créateur,
De même, tout soupir parti d'un cœur sincère
Doit être cher à votre cœur.*

Fosco.

LA RUE JUIVERIE

Au pied de la colline où fut élevé, sous Trajan, le monument appelé par les auteurs du IX^e siècle FORUM VETUS, par ceux du XV^e FORT VIEL, et par les modernes FOURVIÈRES, nom que la colline a conservé de nos jours, s'étend la rue qui porte le nom de la JUIVERIE. Son origine remonte à l'établissement des Juifs à Lyon, qui, dès le temps des Bourguignons vandales, vinrent de l'Afrique avec les Sarrazins, se répandirent dans l'Espagne, le Languedoc et jusque dans le Lyonnais.

Sous Louis-le-Débonnaire, ils obtinrent à force d'argent la permission de s'établir légalement et d'avoir l'exercice public de leur culte.

A dater de cette époque, le commerce de Lyon prit un accroissement rapide et les Juifs n'y restèrent point étrangers; leurs relations avec tous les peuples civilisés chez lesquels leurs coréligionnaires portaient leur industrie, naturalisa aussitôt dans cette ville une foule d'arts et de métiers inconnus jusqu'alors.

A l'avènement de Charles VIII au trône, quelques-uns des privilèges, dont les Juifs jouissaient depuis leur établissement leur furent enlevés, ce fut le signal d'une émigration presque générale.

Le quartier de la Juiverie devint alors l'habitation de tout ce qu'il y avait de riche et de notable à Lyon. « Il y eut, dit Rubys, force tournois et courses de quintaine dans la rue Juiverie, laquelle était habitée par de hauts Seigneurs, lorsque Charles VIII revint de la conquête du royaume de Naples. »

En 1500, Etienne Touquet et Paul Nariz, fondateurs de la soierie à Lyon, demeuraient dans la rue Juiverie. Lorsque Philibert Delorme revint d'Italie, il fut chargé d'établir une communication entre leurs deux hôtels, par une galerie couverte, accompagnée de deux pavillons circulaires, dont on peut encore admirer l'élégante architecture, malgré l'enduit de plâtre qui les couvre.

En 1515, François I^{er} ayant déclaré sa mère, Louise de Savoie, régente du royaume, il l'établit avec toute sa suite au monastère de St-Just, et vint demeurer chez Claude Paterin, archi-chancelier du duc de Milan, et président au Parlement de Bourgogne: « Le roi avait grande amitié et confiance en sa prud'homme, et de ce, tirait grand prouffit tous deux, » dit la chronique où je prends l'histoire que je vais vous raconter.

Claude Paterin avait près de 50 ans, quand dans un de ses voyages à Milan, il vit Bérangère de Forcalquier, fille du Seigneur le plus pauvre et le plus hautain de toute la Provence.

Bérangère était à cette belle époque de la vie féminine, où le cœur plein de vagues et délicieuses émotions, on désire un bonheur qu'on ne comprend pas; sous son beau ciel de Provence, tout parfumé de poésie et de fleurs; au milieu des chants des trouvères et des jeux sous l'olivier, elle avait rêvé quelque chose au-delà du monde réel, et au lieu des promesses flatteuses que l'avenir jetait à son cœur, malgré ses larmes et ses prières, son père l'accorda à Paterin, qui, aussitôt après ses noces, l'emmena à Lyon, où il l'installa dans son superbe hôtel de la rue Juiverie.

Deux années s'étaient écoulées; et les soins, dont l'amour de son mari l'entourait, n'avait pu vaincre la froideur et la tristesse de Bérangère, qui s'augmentait encore de l'isolement absolu dans lequel elle vivait; de longs entretiens avec Alix, sa nourrice, qui l'avait suivie lors de son mariage, et la lecture de saintes légendes et de quelques livres de chevalerie étaient ses seules distractions.

C'est à cette époque que François I^{er}, dans la haute faveur dont il honorait Paterin, choisit son hôtel pour demeure pendant son séjour à Lyon. Ce fut un grand événement dans la vie monotone de Bérangère que l'arrivée du roi! Elle allait voir la cour et ses fêtes, que ses livres et ses rêves lui montraient si séduisantes, et le roi lui-même, dont on contait tant de vaillants exploits.

Avec un plaisir et une vivacité, qui firent sourire de joie la bonne Alix, Bérangère veilla elle-même à l'arrangement de la chambre de son royal hôte. Un lit, richement orné de velours azur fleurdelisé d'or, s'élevait sur une estrade de trois marches, de hautes chaires habilement ciselées, couvertes de cuir de Cordoue, frangées de crépines d'or et de soie, une table à huit pieds tournés en spirale, revêtue d'un tapis à l'écusson de France, un magnifique prie-dieu, surmonté d'un précieux reliquaire, attestaient l'opulence et le bon goût du chancelier; puis, par une recherche toute féminine, deux énormes vases à beaux dessins d'émail furent remplis de fleurs et posés à côté du lit, sur une petite table, couverte en cordouan, sur laquelle était aussi un hanap plein de vernat. Lorsque ces apprêts furent terminés, Bérangère, animée d'une émotion qui lui était restée inconnue jusqu'à ce jour, procéda à l'œuvre importante de sa toilette. Elle ouvrit le bahut, où depuis son mariage étaient enfermés ses plus beaux atours, et se revêtit d'une cotte hardie ou robe longue, en cendal de Lucques, sorte de taffetas extrêmement épais et brillant, de couleur bleue, tout brodé de fils d'or et d'argent; c'était le premier chef-d'œuvre sorti des ateliers de Paul Nariz. Le surcot, espèce de pourpoint à manches, qui dessinait la taille jusqu'aux hanches, était de samet d'argent, d'un travail admirable, qui se fabriquait dans le Levant; la pièce de poitrine, large bande qu'on mettait par dessus le surcot, était une fourrure d'hermine. Un haut bonnet de samet d'or, qui descendait jusqu'aux oreilles, laissait passer ses cheveux nattés le long des joues, et un long voile de dentelle d'argent complétait cette élégante coiffure. Elle avait des souliers de cuir doré à demi-poulaines, terminés par une corne d'ambre; ses colliers, ses bracelets de diamants bruts valaient la rançon d'un chevalier; un petit MIROUER enchâssé dans de l'or, et un chapelet de BAIES de senteur entremêlées de grosses perles, pendaient à son côté. Plus d'une fois, Bérangère consulta son miroir et sa nourrice, craignant de ne pas être assez ADORNÉE pour recevoir le roi, et elle était encore occupée de ce soin, quand un grand bruit de fanfares et de chevaux annonça l'approche du monarque. Paterin, à la tête de ses pages et de ses valets, alla le recevoir à la porte de son hôtel, et Bérangère, accompagnée de ses femmes, l'attendit dans la cour.

(A suivre.)

A TRAVERS LA SEMAINE

Grand tumulte, samedi, à la Chambre des députés! Le député de Montmartre interpellait le gouvernement sur la vente d'armes et de munitions devant être expédiées en Grèce. M. Jules Ferry s'est contenté de donner à l'interpellation les mêmes réponses qu'il avait fournies, il y a quinze jours, lors de l'interpellation Devès et Pascal Duprat... Un trait d'esprit de M. le président du conseil a excité l'hilarité de la Chambre, lasse d'ailleurs de ces interpellations systématiques, dont M. Clémenceau s'est fait le porte-voix.

**

Tout les journaux de la capitale et de la province sont aux abois. Que s'est-il passé à l'Elysée, entre M. Gambetta et M. Jules Grévy. Quelle a été la tenue du

président de la Chambre en présence du président de la République. D'aucuns prétendent que M. Jules Grévy a accueilli M. Gambetta avec retenue et même avec froideur; d'autres prétendent que l'entrevue des deux présidents a été très sympathique, d'une part comme de l'autre. Des troisièmes prétendent que M. Grévy a promis à M. Gambetta d'empêcher au gouvernement d'intervenir dans la discussion du scrutin de liste ou d'arrondissement. En un mot, personne ne sait rien. Tout est mystère et discrétion.

**

Décidément la Chambre haute se corrige de ses erreurs passées. Jusqu'ici il avait suffi que la Chambre des députés votât une loi un peu libérale pour trouver une opposition systématique. Ainsi le voulaient, prétendait-on, les rouages d'un bon gouvernement: quand la Chambre des députés, attelée au char des réformes, le fait avancer, la Chambre haute est le serre-frein qui doit retarder et même arrêter sa marche. Pourtant aujourd'hui il semble exister une conversion: la Chambre des députés avait voté la loi sur la presse, dont la liberté a été encore bien martelée, chacun pensait néanmoins que le Sénat la trouverait encore trop libérale et que de grandes modifications l'atteindraient encore! Il n'en a rien été! Le vote des bureaux a eu lieu, et la majorité est favorable au projet, tel qu'il a été voté par nos députés. Vraiment, ne devons-nous pas crier: au miracle!...

**

Le respect des vieux préjugés et des vieilles coutumes n'aura jamais que le triste privilège de nous conduire de sottise en sottise. Il y a nombre d'années déjà, des personnes autorisées, et par leur science, et par leur prestige, et par leur honorabilité, s'attachaient à démontrer la supériorité, à tous les points de vue de la crémation des morts sur leur enfouissement dans la terre. Si leur idée eût été prise en considération, on serait parvenu à éviter de nombreuses dissensions, ne servant qu'à aggraver la douleur des uns et à blesser les sentiments religieux des autres. Mais les préjugés étaient là! Comment supprimer les cimetières! Mais c'aurait été sacrilège. Aujourd'hui, l'honorable M. Rameau propose à la Chambre des députés de fixer par une loi une délimitation de terrain pour chaque culte dans les cimetières communaux! Exclamations du bon, du tolérant Freppel! Comment admettre l'un près de l'autre dans le champ du repos, le libre-penseur et le vrai croyant! Mais c'est un crime!

Le libre-penseur doit dormir dans ce coin réservé aux sépultures frappées d'infamies! Ainsi, lorsque nos lois protègent tous les cultes, que catholiques, protestants, juifs et libre-penseurs vivent confondus ensemble, la haine cagote trie leurs dépouilles, et dans la terre du sommeil une muraille les sépare. Mesurant dans son esprit borné la justice infinie de Dieu, un prêtre vindicatif tremblerait de laisser tomber par hasard une de ses bénédictions sur la poussière d'un hérétique... O charité!...

**

Nos feuilles locales font grand bruit autour d'un fait qui se serait passé ces jours derniers. Il s'agit de la substitution d'un enfant. Une pauvre jeune fille sortait un de ces jours de la Charité, portant un enfant dans ses bras. A peine arrivée à la place Bellecour, elle rencontre une femme qui semble s'intéresser particulièrement à son sort et surtout à celui de son enfant. La mégère fait comprendre à la jeune mère que son enfant ne sera jamais qu'une victime des dures nécessités de la société, tandis que si elle consent à le lui confier, il sera plus tard riche, honoré, etc... Cession de l'enfant par la mère, puis le lendemain remords de la jeune femme, visite au commissaire de police, intervention de celui-ci; restitution de l'enfant à la véritable mère, etc., etc. Nous espérons bien que dame Justice saura mettre son nez dans cette affaire et appliquer à chacun la peine méritée.

**

Le fait raconté hier par l'*Intransigeant* serait-il véridique? Serait-il vrai que cette habitude, subsistant encore dans les casernes, de tourner en dérision les

nouveaux arrivés et les naïfs, et d'achever leur complète transformation en les faisant sauter à la couverture, serait-il vrai, dis-je, que cette déplorable habitude aurait coûté la vie à un malheureux soldat du 140^e de ligne. S'il en est ainsi, et d'ailleurs sans cette circonstance, nous aimons à croire que M. le ministre de la Guerre saura prendre des mesures pour faire cesser une coutume qui n'a rien que de dangereux.

Le Mont-Cenis ne sera plus le seul travail devant attester aux générations futures que rien, pas même les plus hautes montagnes, n'ont pu arrêter les relations internationales chez les hommes de notre époque. Le percement du Simplon, décrété hier, l'attestera aussi.

M. Musurus-Bey, le fils de l'ambassadeur turc à Londres, vient d'envoyer à Victor Hugo un beau sonnet que publie le *Constitutionnel*, sonnet dont pourrait être fier plus d'un poète français.

Le Mont-Blanc à Victor Hugo

O altitudo !

Oui, tu songeais à toi, lorsque tu m'as chanté !
Oui, nous sommes les deux plus hauts sommets du monde !

On dirait, tant la sève en notre flanc abonde,
Que nous n'avons pas d'âge, ayant toujours été !

Nous ignorons la ride et la caducité,
Et ta vieillesse autant que la mienne est féconde.
Tu prodigues ton sang, comme je verse l'onde ;
J'abreuve la nature, et toi l'humanité !

Nous habitons la zone idéale, éthérée ;
Et respirant l'air pur de la voûte azurée,
Nous avons la jeunesse éternelle des dieux !...

Ce qui blanchit ton front, ce qui blanchit ma cime,
Ce ne sont pas les ans, ô poète sublime,
C'est la proximité des cieux !

PAUL MUSURUS.

Sera-ce une fausse joie ? Un ami, placé pour être bien informé, m'assurait hier que l'installation de la Mairie centrale ne tarderait pas ! La semaine prochaine ne s'écoulerait pas tout entière sans que le décret, nommant le maire, les adjoints et même le secrétaire général chargé de la direction des services municipaux, n'ait paru à l'*Officiel*. Nous acceptons avec joie cette bonne nouvelle.

FOURNEUR.

Le Salon Lyonnais

N° 183. — Entrée d'un café maure.

Le cadavre d'un nègre ayant commis l'imprudence des'endormir en fumant son narguilé, et n'ayant cessé de fumer en dormant, et de dormir en fumant, sans jamais rendre la fumée, s'en est tellement rempli la bedaine, qu'il essaie, à ses derniers moments, de traire son nombril, considérant cette dernière opération comme la planche extrême de son salut. Peine superflue, le nègre est devenu vert ; preuve incontestable qu'il est f...ichu.

N° 305. — Fleurs et Roman.

Ce roman, à tel point captive l'imprudente,
Qu'elle a tout oublié, jusqu'à sa pauvre plante.

Elle s'en est même tellement bourré la cervelle, que redoutant que le serpent de la jalousie ne vienne torturer les autres parties de son beau corps, qui n'ont nullement profité de cette lecture, elle fait des efforts inouïs pour s'enfoncer dans le ventre le bouquin subversif.

Y parviendra-t-elle ? *That is the question.*

N° 364. — Repos au bord de la mer (Environs de Naples.)

Des jeunes filles sortant de l'extase profonde dans laquelle les a plongées la vue d'un ciel bleu, d'une mer bleue, d'un volcan bleu et de deux de leurs robes également bleues, sont tellement stupéfaites de trouver, dans ce pays, un gazon quelque peu vert, qu'elles en deviennent bleues, et rédigent incontinent un mémoire établissant cette aberration profonde de

la nature, à l'adresse de la faculté des sciences... naturelles.

N° 303. — Étude.

Superbe tête de moine, malheureusement atteint d'un violent mal aux dents. C'est en vain qu'il a feuilleté un énorme bouquin qui repose sur ses genoux, afin de découvrir un remède efficace contre ce mal agaçant ; hélas ! peine perdue, recherches vaines ; le mal persiste à tel point, que le malheureux fait des efforts inouïs pour s'arracher la mâchoire.

N° 460. — Le soldat de Marathon.

La chaleur est accablante, c'est pourquoi le susdit s'est allégé de tout son fourbi, et n'a conservé, pour tout vêtement, qu'un rameau de laurier qu'il tient dans sa dextre. Des mouches indiscretes sont venues certainement troubler les douceurs d'un sommeil *in-naturalibus*, qu'il était en train de se payer ; aussi, a-t-il le réveil maussade. Sa bouche ouverte semble dire : Oh ! oh ! tu m'embêtes à la fin, tandis qu'avec le rameau susmentionné il chasse les parasites importuns.

(A suivre.)

NOËL.

L'Île de Robinson

C'est de ce côté du Rhône qu'il faut voir se dérouler, dans toute leur majesté, ces longues suites de quais plantés d'arbres, bordés de palais et ces lignes gracieuses de coteaux chargés de hautes maisons aux mille fenêtres.

De ce côté la ville, à l'époque dont je m'occupe, était comme aujourd'hui toutes ses richesses bourgeoises : tours aiguës dans le lointain, dômes superbes, vastes façades, équipages nombreux, brillantes promeneuses sur les quais, et au bas de tout cela, le Rhône aux eaux glacées, chargé de moulins et autres usines flottantes. Fleuve inconstant, dont le vagabondage grandiose charriait alors alternativement, d'une rive à l'autre, des prés, des bois, des villages entiers qu'il arrachait dans sa fureur. C'est là qu'il faut le voir mordre avec rage les jetées de ses rives, obstacles souvent impuissants contre ses crues subites. Parfois il se répandait dans la plaine, au point de former un vaste lac de tout l'espace compris entre les coteaux sablonneux de Saint-Clair et les balmes de galets de Vaulx et de Villeurbanne, vieilles alluvions qui leur doivent leur origine. Les saules, les peupliers du Grand-Camp et des Charpennes dépassent seuls alors ce niveau ; quelques murs recrépis charment de lignes blanches et rouges cette vaste nappe d'eau. C'est un beau spectacle à contempler du haut de Fourvières et de la Croix-Rousse.

Mais les fureurs du Rhône laissent après elles de tristes cicatrices. Les arbres sont cachés sous le limon du fleuve, les fossés sont comblés, et les plaines, au contraire, creusées par les courants en larges ravins. C'est ainsi qu'au milieu d'un champ fertile se sont formés des marais et des lacs, désespoir des agriculteurs, mais délices des patineurs, qui viennent pendant l'hiver y étaler leurs grâces.

L'une de ces pièces d'eau, située à peu de distance de la rive gauche, devait sa réputation à l'île dite de Robinson, que d'ingénieux propriétaires y construisirent à une époque peu reculée, et plutôt encore à des bois de saules et de peupliers, que le voisinage du fleuve a métamorphosés en bosquets épais et mystérieux.

Il y a quelques années, des soins assidus avaient paré les bords de l'îlot d'une végétation pleine de luxe. Des lits et des dômes de verdure tout autour de l'eau existaient déjà, ainsi que de magnifiques touffes de joncs et de roseaux qui se reflétaient dans l'ombre. Des treilles de vigne et d'acacias grimperent jusqu'au-dessus des toits de l'auberge, pour couvrir les amants et les buveurs. Des bouquets d'aubépines et de rosiers les défendirent des indiscrets par des haies formidables, et laissèrent flotter autour d'eux les parfums d'un printemps éternel. Bientôt s'y joignirent d'autres plantes qui aiment à courir de branche en branche, de fenêtre en fenêtre.

La capucine, les pois musqués, le liscium, les belles-de-jour crûrent avec rapidité, se croisèrent, s'entrelacèrent dans les troncs d'arbres et sous les piliers des tonnelles, en sorte que l'île de Robinson et ses alentours étaient en toute saison ma promenade favorite, et celle de bien d'autres, je vous assure.

Il y avait là un assez bon cabaret, où j'allais écouter les doux propos des amoureux du village et les jurons énergiques des marins du Rhône. Force poissons frais, du bon vin, des fruits, quelques baisers par ci, par là, une promenade en bateau sous les allées des saules, voilà ce que justifiait la vogue de l'île de Robinson.

Que de joyeuses parties entre amis jetèrent leurs élans de gaieté à travers la saulée. J'aimais à voir ces guirlandes de jeunes filles se tenant par la main, courir, se développer, se perdre derrière les arbres, pour reparaitre bientôt vers l'île avec de grands éclats de rire. J'aimais, quand le soleil descendait derrière les coteaux de la Croix-Rousse, suivre du regard cette foule de robes à couleurs variées, se confondant et formant de folâtres quadrilles. J'aimais à écouter les gais refrains et les chants harmonieux que ces groupes jetaient sur leurs passages. Ainsi finissait presque toujours la soirée pour les amateurs de l'île Robinson. Quelques couples cependant s'échappaient, couraient quelques instants sur les graviers du Rhône, puis s'éclipsaient sous les ombres épaisses des steppes de la Tête-d'Or.

Mais tout passe et tout s'use dans ce monde, comme l'ont fort bien dit Scarron et bien d'autres après lui comme avant lui. La célébrité de cette petite île ne devait donc pas avoir un meilleur sort que le Colysée, les pyramides d'Égypte et le vieux pourpoint noir du poète.

Peu à peu l'île fut abandonnée. Quelques constructions s'élevèrent sur son emplacement ; et le quartier du Parc, entre la place Morand et le Parc, remplace complètement l'emplacement où se voyait jadis l'île Robinson.

Dès lors, plus de cliquetis de fourchettes, plus d'assiettes et de verres cassés par le plaisir, plus de folle joie sous la feuillée, plus de dîners sur l'herbe, plus de tendres tristesses, plus de gais plaisirs ! Plus rien, qu'un nom et des souvenirs qui s'effacent tous les jours.

(Extrait du Carnet d'un vieil Imprimeur.)

ÉCHOS ET POTINAGES

Dans une église, un soldat désœuvré entre et prend une chaise. Pendant le sermon, la loueuse s'approche et lui demande deux sous. Le soldat, d'un air étonné : — « Deux sous ! si je les avais, je ne serais pas ici. »

De Marseillais à Gascon :

— A Toulouse, disait un fils du Capitole, nous possédons un ténor qui ne peut chanter dans son appartement sans faire trembler les vitres d'en face.

— Oh ! fit Chabrier, c'est bien autre chose à Marseille, j'y connais un amateur à qui son médecin a interdit de chanter à plein gosier.

— De peur de la rupture d'un anévrisme ?

— Non, parce qu'il deviendrait sourd à la première note.

En cour d'assises :

Le Président. — Ainsi, vous avouez avoir fabriqué de la fausse monnaie ?

L'Accusé. — Fallait bien, mon Président. Il y a un tas de gens qui accaparent la vraie !

Pour la première fois, Calino a une montre en or. Aussi il ne se sent pas de joie.

Un de ses amis regardant l'objet, lui dit :

— Bien jolie, la montre, mais elle retarde !

— Cela ne fait rien, répliqua Calino, je ne suis pas pressé.

Un écolier se prend de querelle au collège avec le jeune La Tremouille ; ils se gourmangent. Celui-ci dit à l'autre : « Sais-tu bien que je suis fils de duc. » L'autre, lui donnant un grand coup de pied au derrière :

« Tiens, lui dit-il, quand tu serais prince, je ne saurais te le donner meilleur. »

Philosophie enfantine.

Bébé cherche depuis quelques instants à causer avec son papa; il lui a déjà répété plusieurs fois : « Pépère, pépère, pépère... » auquel il n'a pas été répondu.

— Fiche-moi donc la paix! dit pépère impatienté.
— Ah! il a parlé! dit Bébé s'en allant satisfait.

X... entre dans un restaurant à la carte et commande un bifteck aux pommes de un franc cinquante. On lui sert un morceau de viande sec comme de l'amadou et gros comme une pièce de cent sous.

— Patron, c'est indécent! vous appelez ça un bifteck?

— En effet, répond celui-ci un peu confus, le bifteck n'est peut-être pas très avantageux...

Puis il ajoute triomphalement :

— Mais quelles pommes de terre!

Un vieil usurier, sentant sa fin prochaine, mande un confesseur.

Celui-ci lui conseille, pour alléger sa conscience, de laisser une partie de sa fortune à ses anciens clients.

— Impossible, répond l'usurier, ils sont tous morts à l'hôpital.

— Ainsi, vous dînez cinq fois par semaine chez votre ami Z...

— Hélas! oui.

— Comment! « Hélas? » On y mange donc mal?

— Au contraire.

— Eh bien! alors?

Le pique-assiette d'un ton rogue :

— Eh bien! cela fait que les deux repas que je prends au dehors me paraissent d'autant plus mauvais.

Un mari, voulant plaider en séparation de corps, va consulter un avocat :

— J'ai contre ma femme, dit-il, des griefs très sérieux. Elle a même refusé un jour, sans motif, de m'ouvrir la porte du domicile conjugal.

— Il faut être juste, interrompt tranquillement l'avocat; elle n'était peut-être pas seule.

Au café :

— Patron, vous avez augmenté le prix de cette liqueur, et cependant les verres sont plus petits qu'autrefois.

Le patron (avec aplomb).

— Oui, monsieur, mais la bouteille est plus grande.

Une annonce amusante cueillie dans un journal de la libre Helvétie :

« Un jeune homme, sur le point de se marier, désirerait rencontrer un homme d'expérience qui le dissuaderait de prendre ce parti.

« Ecrire à Genève, poste restante, aux initiales X... X... »

X..., directeur d'administration, constate que son premier commis fait la cour à sa femme. Le cas est grave. Heureusement un poste de contrôleur principal devient vacant dans une résidence éloignée. X... se hâte de proposer son subordonné au ministre, mais, comme il faut justifier cet avancement excessif au point de vue hiérarchique, il met bravement en regard de la proposition : *Services exceptionnels.*

Dialogue entre deux modistes :

— Oui, ma chère, il m'a accostée dimanche soir, sur la place de la République, et j'ai eu la faiblesse d'accepter une promenade en sapin!

— Et tu n'as pas eu honte?

— Si tu crois qu'il m'en a laissé le temps.

X..., mauvais baryton, débutait dans le *Barbier de Séville*. Après le grand air du premier acte, une formidable bordée de sifflets partit de l'auditoire. X... rentra dans les coulisses et abordant ses camarades sans se déconcerter.

— C'est singulier! dit-il, dans ce pays-ci on n'a pas l'air d'aimer beaucoup la musique de Rossini.

La jolie madame C..., femme d'un vieux boursier, est assise à Bellecour, en compagnie d'un jeune capitaine de cavalerie, son cousin.

Passent deux bébés frais et roses, élégamment vêtus.

— Comme je serais heureuse, soupire-t-elle, d'avoir des enfants riches et beaux!

— Que votre mari les fasse riches, ma cousine, et chargez-moi du reste.

XXX.

Sur une Echelle

Mais c'est donc une épidémie! Comment, toi aussi?

Mon ami, vivement interpellé, comme vous le voyez, me répondit en souriant :

— Mon cher, il y avait si longtemps que je l'aimais, et les circonstances étaient si favorables, que je n'ai pu faire autrement que de me marier.

— Vous dites tous la même chose, et à vous entendre, nous autres misérables célibataires, serions humiliés. Seuls, vous avez su trouver du roman et de la poésie dans cette petite vie qui nous est si prosaïque. Voyons, conte-moi un peu ton cas, pour que je juge si tu sors de la moyenne, il commençait ainsi :

— J'étais, comme toi, à cent lieues de me douter que cette bienheureuse année apporterait quelque changement dans mon existence. Dans notre pauvre ville, j'errais à l'aventure, ne sachant comment tuer le temps, lorsque je vis un jour passer la plus ravissante personne qu'il soit possible d'imaginer. Je crus même que c'était une étrangère, mon antipathie pour la province me faisait douter qu'elle pût contenir de pareilles perles...

— Marche toujours. Jusqu'ici tu ne sors pas de la règle qui fait trouver à chacun sa maîtresse supérieure aux autres.

— Il n'en est rien, tais-toi et ne m'interromps plus; tu viendras, du reste, dîner ce soir chez moi, et tu verras si je te trompe en rien. Pour continuer, sache que ce jour-là elle avait une petite toilette très simple, un de ces draps souples et chauds qui moulent le corps d'une femme et le couvrent sans le déformer.

— Old England, je connais ça, continue.

— Je la suivis sans affectation, marchant lentement dans la même rue, puis courant pour la rejoindre dès qu'elle avait pris une rue latérale. Sa mère était avec elle, et lorsque je les vis entrer dans une grande maison sombre, je m'en retournai chez moi, ayant eu assez d'émotion pour ce jour-là.

A Paris, j'aurais demandé son nom et tenu à faire sa connaissance aussitôt; mais les provinciaux qui me liront comprendront cette tranquillité dans une passion naissante. Le calme du milieu où l'on vit déteint toujours un peu sur nous. Le lendemain et les jours suivants, je m'informais de ma Dulcinée. Je sus immédiatement les tenants et les aboutissants : elle était de bonne famille, une petite fortune et n'avait que sa mère, la bonne qui l'accompagnait la première fois.

J'appris aussi qu'elle était souvent dans une maison où j'étais bien reçu. J'en conçus aussitôt une grande joie, espérant l'y rencontrer tôt ou tard et entrer en relations d'une manière naturelle, sans faire naître les soupçons.

On ne saurait croire le machiavélisme nécessaire pour courtoiser une jeune fille au milieu de cette société éminemment bavarde des petites villes. Je n'avais presque jamais pu lui parler assez sérieusement; cependant elle n'eût pas été de son sexe, si elle n'avait pas, à la manière dont je la regardais parfois, compris que j'éprouvais pour elle autre chose que de l'indifférence. Sa mère me voyait avec un certain plaisir, sans pour cela m'engager à faire la cour à sa fille.

Mon petit roman aurait probablement duré fort longtemps, sans une circonstance bien fortuite, qui me permit d'avancer mes affaires. Mme V..., pour rendre les politesses qu'on lui faisait chez

différentes de ses amies, annonça qu'elle donnerait une petite soirée musicale. Les appartements fort grands, mais un peu nus, se remplirent de fleurs à cette occasion. J'avais été chez une de nos vieilles amies, qui soupçonnait seule ce qui se passait en mon cœur; elle me dit de l'accompagner pour faire quelques courses, et m'amena chez la mère de mon idéale beauté. Nous trouvâmes ces dames disposant des camélias dans des corbeilles. Béatrix, grimpée sur une échelle, mettait des guirlandes de lierre sur une porte. Je lui offris de l'aider, et nous voilà bientôt chacun sur notre échelon fort embarrassés, mais moi fort heureux de cette espèce d'aparté. Elle vit qu'en prenant de ses mains les fleurs qu'elle tenait, je tremblais beaucoup, et elle me demanda si j'avais peur de tomber. Cette question, à un officier de marine, qui méprise le vertige comme un couvreur, l'étonna elle-même. Elle réfléchit et ne dit plus rien. J'éprouvais un bonheur immense à prendre de ses petites mains les grands camélias blancs et rouges. Je les mettais dans ma bouche pendant que je fixais mon ouvrage, et travaillais sans répit, abattant plus de besogne que n'auraient fait cinquante tapissiers.

— Vous n'êtes pas en humeur de causer aujourd'hui, me dit-elle. C'est fort bien de travailler comme vous le faites. Mais ne pourriez-vous pas vous reposer un peu, nous allons avoir fini, si vous y allez de ce train, et nous humilierons maman, qui oublie ses devoirs en causant avec cette brave Mme V...

Les gouttes de sueur perlaient sur mon front, je me trouvais stupide de ne point profiter de notre tête-à-tête pour lui dire que je l'adorais depuis si longtemps. Bon, me disais-je, pour la première fois que je puis lui parler, elle va garder de moi l'impression la plus ridicule. J'étais si ému et avais tellement perdu la tête, que, descendant de l'échelle sans rien lui dire, je m'avançai vers sa mère, ayant encore à la main le marteau et les clous. J'avais l'air tellement égaré, qu'en me voyant ainsi, cette dame crut à un moment de folie de ma part; elle se recula involontairement, redoutant une crise. Je ne vis rien de tout cela sur le moment, mais prenant mon courage à deux mains, je lui dis tout d'une haleine et sans oser la regarder :

— Madame, je suis éperdument amoureux de mademoiselle votre fille. J'ai l'honneur de vous demander sa main; il y a longtemps que je me dis qu'un pareil bonheur est peut-être au-dessus de moi, mais vous me rendrez éternellement malheureux en me la refusant.

Vous jugez de l'étonnement général à ces paroles.

Heureusement que Mme V... partit d'un grand éclat de rire, en me faisant apercevoir du marteau. Elle me demanda si je le mettrais dans la corbeille de mariage. Mme K... dit qu'elle m'y autorisait si Béatrix le voulait bien.

— Nous verrons si je le dois, dit-elle, en me regardant malicieusement.

Je fus invité le soir à dîner, et peu après je me mariais.

Tu vois, mon cher ami, qu'on n'est pas toujours obligé de faire sa demande en habit noir pour être agréé. Ma femme m'a du reste avoué plus tard qu'elle ne m'avait véritablement aimé, qu'en me voyant ainsi distrait par ma passion des convenances banales. J'aurais en horreur, m'a-t-elle dit, un jeune homme qui serait venu me demander à ma mère plus inquiet de sa toilette que du résultat de sa demande.

Sur ce, à ce soir, six heures, sans cérémonie; tu verras le marteau et l'échelle. Béatrix les garde. Elle appelle ça : son musée des souvenirs.

ANDRÉ.

L'abondance des matières nous force à renvoyer au numéro suivant notre Chronique théâtrale.

Le Gérant, P. SUSBIELLE.

LA BONNE AVENTURE

NOUVELLE ESPAGNOLE

2

— Quoi donc ! ce sont des larmes de joie !

— Je le pense. Le diable sait bien que c'est la première fois que j'ai ri depuis huit ans ! Il est vrai de dire que je n'ai pas pleuré non plus... Mais finissons... Eh ! les amis...

A ces mots, je me trouvai au centre d'un cercle de tromblons.

— Mon Dieu ! m'écriai-je, baissez ces tromblons.

— Arrêtez, dit Parron, il ne s'agit pas encore de cela. Je vous appelle pour vous demander ce que vous avez pris à cet homme.

— Un âne.

— Et de l'argent ?

— Trois douros.

— C'est bon. Laissez-nous.

Tout le monde s'éloigna.

— Maintenant, dis-moi la bonne aventure, fit le bandit, en me présentant sa main.

Je la lui pris, et après un instant de réflexion, je lui dis dans toute la sincérité de mon âme :

— Parron, tu mourras pendu.

— Parbleu ! je le sais bien ! répondit le bandit d'un air calme. Mais... quand ?

Je me mis encore à réfléchir.

— Tu me demandes quand ? Eh bien, si je ne me trompe, ce sera le mois prochain.

Parron frémit... et moi aussi, en songeant que mon amour-propre de devin allait me coûter la cervelle.

— Eh bien, gitano, reprit Parron très lentement, tu vas rester en mon pouvoir. Si je ne suis pas pendu dans tout le mois prochain, c'est moi qui te pendrai, aussi vrai que mon père est mort sur l'échafaud. Si je meurs dans ce délai de temps, tu seras libre.

— Merci, disais-je en moi-même. Il me pardonne après sa mort.

Et je me repentis d'avoir fixé une échéance si rapprochée.

On me conduisit dans un souterrain, on m'y renferma, et Parron partit au galop de sa jument.

— Ah ! je comprends maintenant, s'écria le comte de Montijo. Parron est mort, on t'a rendu la liberté, et c'est ainsi que tu as son signalement.

— Au contraire, mon général, vous n'y êtes pas. Parron vit, et voici le plus terrible de mon histoire.

II

Huit jours s'étaient écoulés avant que le chef ne revint de son voyage. Au bout de ce temps, j'obtins de ses camarades qu'on me laissât sortir du souterrain où j'étais. On m'attacha à un arbre, gardé par des sentinelles.

Vers six heures de l'après-midi, les brigands revinrent de leur excursion, emmenant, pour toute capture, un pauvre faucheur.

Ses plaintes fendaient l'âme.

— Rendez-moi mes vingt douros ! s'écriait-il. Ah ! si vous saviez avec quelles peines je les ai gagnés ! Faucher tout un été sous le feu du soleil ! tout un été loin de mon village, de ma famille, de mes enfants, ramasser petit à petit cette somme, à la sueur de mon front, avec toutes sortes de privations, pour vivre cet hiver !... Et lorsque je m'en retourne, avide d'embrasser ma pauvre famille et de payer les dettes qu'elle a faites pour

se nourrir pendant mon absence, perdre cet argent, un trésor pour moi ! Pitié !... mes bons messieurs, pitié... Rendez-moi mes vingt douros !

Un éclat de rire général étouffa les plaintes du malheureux père.

Je frémissais de terreur contre l'arbre auquel j'étais attaché.

— Tu es bien fou, s'écrie un bandit, s'adressant au faucheur, de penser à ton argent, lorsqu'un plus grand souci doit te préoccuper.

— Comment ! s'écrie le faucheur atterré.

— Tu es au pouvoir de la bande de Parron.

— Parron !... Je ne le connais pas !... Jamais je ne l'ai entendu nommer ! Je viens de trop loin !

— Eh bien, l'ami, Parron veut dire la mort !

Tout homme qui tombe dans nos mains doit forcément mourir ! Or donc, fais ton testament. Tu as quatre minutes pour recommander ton âme à Dieu ! Préparez armes !... en joue !... Rien que quatre minutes.

— Je saurai les mettre à profit. Ecoutez :

— Parle donc !

— J'ai six enfants... et une malheureuse... veuve, dois-je dire, puisque je vais mourir !... Je lis dans vos regards que vous êtes pires que les bêtes fauves... elles ne s'entre-dévorent pas !... Ah ! pardon ! qu'ai-je dit ? je perds la tête... Messieurs, quelqu'un est-il père parmi vous ? Savez-vous ce que c'est, que six enfants qui passent tout un long hiver sans pain ? Savez-vous ce que c'est, qu'une mère qui voit mourir les fruits de ses entrailles en criant : « J'ai faim !... j'ai froid ! » Mes bons messieurs, je ne tiens à la vie que pour eux. La vie ! une série de peines et de privations ! Mais je dois vivre pour mes enfants ! mes pauvres enfants !

Et le père sublime dans sa douleur, se traînant par terre, versant d'abondantes larmes et levant sa figure bouleversée vers les bandits.

Ceux-ci, sentant remuer quelque chose au fond de l'âme, se regardèrent en silence. Un d'eux, interprétant les sentiments des autres, murmura d'une voix sourde :

— Il faut que Parron ne sache jamais que nous avons pu nous attendrir.

— Jamais ! jamais ! balbutièrent les bandits.

— Partez donc, bonhomme, s'écria un voleur ému.

Je fis signe au faucheur de partir de suite.

Le malheureux se redressa péniblement.

— Vite, partez ! répétèrent-ils en lui tournant le dos.

Le faucheur tendit machinalement la main.

— Tu n'es pas encore content ! cria l'un... Il demande son argent ! Allons donc ! — n'abuse pas de notre patience.

Et le père infortuné s'éloigna en pleurant et disparut.

Une demi-heure s'écoula : les bandits l'avaient employée à se jurer mutuellement que jamais le capitaine ne saurait qu'ils avaient épargné la vie à un homme, tout-à-coup apparut Parron, reconduisant le faucheur en croupe.

Les bandits reculèrent saisis d'épouvante.

Parron descendit lentement de sa cavale, prit son fusil à deux coups, et couchant en joue ses camarades !

— Imbéciles ! infâmes, dit-il, il me prend envie de vous tuer tous l'un après l'autre. Vite, remettez à cet homme les vingt douros que vous lui avez volés.

Les brigands les remettent au faucheur : celui-ci s'agenouilla devant cet homme mystérieux qui maîtrise les autres scélérats et témoigne d'un cœur si facile à s'émouvoir.

— Va donc à la merci de Dieu ! dit Parron. Sans tes renseignements, je n'aurais jamais su les retrouver. Vois, combien tu avais tort de te méfier de moi ! J'ai tenu ma parole, — tu as ton argent. Ainsi donc, en route.

Le faucheur l'embrasse plusieurs fois et s'éloigne, ravi de joie.

A peine a-t-il fait quelques cinquante pas, son bienfaiteur le rappelle.

Le pauvre homme accourt.

— Que voulez-vous ? demande-t-il empressé, à celui qui venait de rendre le bonheur à sa famille.

— Connais-tu Parron ? dit celui-ci.

— Du tout.

— Tu te trompes, car Parron, c'est moi. Le faucheur demeure pétrifié.

Parron décharge à brûle-pourpoint les deux coups de son fusil sur le faucheur, qui roule à terre, en s'écriant :

— Sois maudit !

Malgré la terreur dont j'étais saisi, je sentis un léger frémissement dans l'arbre où j'étais attaché.

D'une secousse mes liens tombèrent. Une des balles, après avoir blessé le faucheur, avait ricoché et coupé la corde qui me retenait au tronc de l'arbre.

Je ne bougeai pas, épiait l'occasion de fuir.

Cependant Parron disait à ses hommes, en montrant le pauvre faucheur :

— Maintenant, vous pouvez le dépouiller. Si les *Miquelets* l'avaient interrogé en mon lieu et place, il leur aurait donné nos signalements, comme il me les a donnés à moi-même, et à cette heure, nous serions tous sous les verrous d'une prison de Grenade. Voyez donc les conséquences de voler et de ne pas tuer ! — Mais assez causé, cachez ce cadavre dans le souterrain.

Pendant que les voleurs obéissaient, Parron se mit en devoir de manger, me tournant le dos : Alors je m'éloignai doucement de l'arbre, et m'esquivai jusqu'au ravin le plus rapproché.

Il faisait nuit. Protégé par l'ombre, je courus à toutes jambes, et à la lueur des étoiles, j'aperçus mon âne qui broutait à quelque distance. Enjambant ma bête et volant les voleurs, je ne me suis arrêté qu'ici.

Maintenant, Excellence, payez-moi les mille réaux, et je donnerai le signalement de Parron, qui a gardé mes trois douros.

Le gitano donna le signalement en question, empocha la prime et quitta la capitainerie générale, en laissant le comte de Montijo fort soucieux.

(A suivre.)

ANTONIO DE BUSTAMENTO

A VENDRE

UNE

JOLIE PROPRIÉTÉ

de Produit et d'Agrément

Composée d'une MAISON ayant 8 pièces, Salle de bains, Caves, Grenier, Ecuries, Jardin, Vignes et Pré, située à 15 kilomètres de Lyon et à proximité de deux gares.

Facilités pour les prix et conditions

S'adresser au Bureau du Journal

A Vendre**CAFÉ-BRASSERIE**

En pleine prospérité. Belle Clientèle.

Dans le département de l'Isère.

S'adresser au Bureau du Journal

SURDITÉ

ET BRUITS

guéris ou améliorés sans Opération

PAR LE D^r GUÉRIN

Rue Valois, 17, PARIS

MARDIS et VENDREDIS, de 2 à 3 heures

11,200 MALADES DEPUIS 15 ANS

Traite par correspondances. — Notice explicative reçue gratis.

CAPITAUX ET CRÉDIT

sont offerts à tous les Négociants disposant de bonnes références

par le **BANCO TRIESTINO di Credito Commerciale**
à **TRIESTE (Autriche)**

On répond à toutes les demandes acceptables par retour du courrier. — Affranchissement : 25 c.

MALADIES DE POITRINE

Rhumes, Catarrhes, Toux, Oppression, Bronchites, Asthmes

Guéris promptement par les Capsules et le Sirop au
Goudron de Norwège de

G. ANGLADE & AUGUET

PHARMACIENS, RUE THOMASSIN, 8. — LYON

CONTRE RHUMES

Toux d'irritations et Catarrhes

Demandez dans toutes les Pharmacies

LA CRÈME PECTORALE BAVEREL

Le Flacon : 2 fr. 50

DÉPOT GÉNÉRAL : place du Pont, 10

LYON-GUILLOTIÈRE

Soufre pour la Vigne

L. CHAMBON FILS, Raffineur

74, Rue de la Loubière, MARSEILLE

Fleur de soufre sublimé, 100 k. 20 »

Trituré raffiné 10 »

Trituré fin 16 50

En balle de 100 kil. rendue en gare ou

quai Marseille.

MANUFACTURE SPÉCIALE

DE TOILES ET TOUS PRODUITS A POLIR

DE QUALITÉ SUPÉRIEURE

LANDINI

Ingénieur civil, ancien Elève des Arts et Métiers

BREVETÉ S. G. D. G.

LYON — 5, rue du Sacré-Cœur, 5 — LYON

ASTHME ET CATARRHE

GUÉRIS PAR

LES CIGARETTES ESPIC

2 francs la Boîte

DÉPOT : 128, Quai St-Lazare, Paris

ON DEMANDE

A ACHETER UNE HERBORISTERIE

QUARTIER POPULEUX

S'adresser au Bureau du Journal

A Vendre

UNE

ÉPICERIE PORTE-POT

Dans un Quartier ouvrier

Prix : 6,000 Francs

Facilité pour le paiement

S'adresser au Bureau du Journal

CAPSULES GARDY

à l'huile de Gabian

Guérissent radicalement Bronchites chroniques, Asthme, Toux et Catarrhes pulmonaires; combattent efficacement la Phthisie. — La marque et le nom de GARDY garantissent seuls leur authenticité.

PARIS, Pharmacie GARDY, 45, rue Caumartin
LYON, Pharmacie BÉRARD. — Gros : FAIVRE

ON DEMANDE A ACHETER

UN PETIT CAFÉ

Situé entre la place Bellecour
et la rue du Commerce

S'adresser au Bureau du Journal

DEMANDEZ PARTOUT

LES ENCREES DELAUNE

PARIS

Seule Maison fabriquant la Véritable

BLUE-BLACK A COPIER

DÉPOT pour tout le Midi : 81, Boulevard de la Madeleine, 81, MARSEILLE

AFFECTIONS DE LA PEAU

Plaies Cancéreuses et Plaies Chroniques

GUÉRISON RADICALE

PAR LES PROCÉDÉS DE M. PENET

Appliqués par M. STINZY, médecin

Cabinet de 1 heure à 4 heures

Avenue de Saxe 112, au 1^{er}

ON TRAITE PAR CORRESPONDANCE.

LA GAZETTE DE PARIS

Le plus grand des Journaux financiers

NEUVIÈME ANNÉE — PARAISSANT TOUS LES DIMANCHES

4 Francs par An

Semaine politique et financière. — Etudes sur les questions du jour. — Renseignements sur toutes les valeurs. — Arbitrage avantageux. — Conseils particuliers par correspondance. — Echéance des coupons et leur prix exact. — Cours officiel de toutes les valeurs cotées et non cotées.

Abonnement d'Essai : 2 fr. la première Année

PRIME GRATUITE : LE BULLETIN AUTHENTIQUE des Tirages financiers et des valeurs à lots, paraissant tous les 15 jours. Document inédit qu'on ne trouve dans aucun journal financier. — Envoyer mandat-poste ou timbres-postes, 59, rue Taitbout, PARIS.

IMPRIMERIE BEAU JEUNE & C^{ie}
Rue de la Pyramide, 3, Lyon-Vaise

BROCHURES, CATALOGUES, LABEURS, JOURNAUX, TÊTES DE LETTRES
MANDATS, CIRCULAIRES, AFFICHES, LETTRES DE DÉCÈS
ET TOUS AUTRES TRAVAUX TYPOGRAPHIQUES
CHROMO-LITHOGRAPHIE, GRAVURE, PLUME, CRAYON, ETC., ETC.

A CÉDER
POUR CAUSE DE DÉPART
UN
FONDS DE ROUENNERIE
Conditions avantageuses, mais au comptant
S'adresser au bureau du Journal.

A LOUER
à dix minutes de l'octroi de Lyon
UNE
PETITE CAMPAGNE D'AGRÈMENT
S'adresser au bureau du Journal.

A VENDRE
à proximité d'une station de Tramways
FONDS DE TRAITEUR
S'adresser au bureau du Journal.

**DÉPURATIF
DU SANG**
Pharmacie QUET
5, Rue de la Préfecture, 5

Le SIROP CONCENTRÉ DE SALSE-PAREILLE QUET Aîné guérit toutes les **Maladies contagieuses**: Dartres, Syphilis, Ulcères, Gonorrhées, Boutons, Rougeurs, Démangeaisons, Douleurs, Goutte, Rhumatismes, toutes les acrétes des humeurs, vices du sang, etc. Ce médicament agit en toute saison et dispense de tisanes.

Capsules Quet au Baume de Copahu pur, pour guérir radicalement, et en peu de jours, les écoulements récents ou anciens. — Traitement facile à suivre en secret, même en voyage.

Injections Quet hygiéniques et préservatrices, d'un effet assuré dans les cas chroniques qui auraient résisté à tout autre remède.

ON DEMANDE A ACHETER
UNE
PROPRIÉTÉ
En rente Viagère
S'adresser au bureau du Journal.

A CÉDER
POUR CAUSE DE MALADIE
UN
FONDS DE CHAUSSURES
Au centre de la Ville
S'adresser au bureau du Journal.

A VENDRE
UN COMPTOIR
bien achalandé et bien situé
PRIX TRÈS MODÉRÉ
AU COMPTANT
S'adresser au Bureau du Journal

1 FRANC par AN **103,000 Abonnés** **52** NUMÉROS
**Le Moniteur
des
Valeurs à Cots**
(Parait tous les dimanches, avec une Causerie financière du Baron Louis)
LE SEUL JOURNAL FINANCIER qui publie la Liste officielle des Tirages de toutes Valeurs françaises et étrangères
LE PLUS COMPLET DE TOUS LES JOURNAUX (SEIZE PAGES DE TEXTE)
Il donne Une Revue générale de toutes les Valeurs — La Cote officielle de la Bourse — Des Arbitrages avantageux — Le Prix des Coupons — Des Documents inédits.
PROPRIÉTÉ DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE FRANÇAISE DE CRÉDIT. — Capital : 30,000,000 de fr.
On s'abonne dans toutes les Succursales des Départements, dans tous les Bureaux de Poste et à Paris, 17, rue de Londres :
UN FRANC PAR AN

COMPTOIR DES ENCAISSEMENTS

17, Rue Ferrandière, 17

Défense devant tous les Tribunaux
Recouvrements, Encaissements
Formation, Dissolution, Liquidation de Sociétés
Rédaction de tous actes sous seing privé
Représentation dans les faillites
Recouvrements à forfaits
Achat de créances échues et à échoir

Electro-Homéopathie - Scientifique
THERAPEUTIQUE NOUVELLE
PAR LE DOCTEUR L.-L. LEMBERT
INSTRUCTIONS ET REMÈDES :
à la PHARMACIE HOMÉOPATHIQUE, 45, rue de la République, 45, LYON

SEIZE RÉCOMPENSES
Dont trois Médailles d'Or

41 ANS DE SUCCÈS

L'ALCOOL DE MENTHE

DE RICQLÈS

Bien supérieure à tous les produits similaires

Est infailible contre les **Indigestions**, maux d'estomac, de nerfs, de tête, etc., etc. Il est excellent aussi pour la bouche, les dents et tous les soins pour la toilette. Dans une infusion pectorale bien chaude, il réagit admirablement contre les **rhumes, refroidissements, gripes, etc., etc.**

Fabrique à Lyon, 9, cours d'Herbouville. Dépôt dans les principales pharmacies, drogueries, parfumeries, épiceries fines.

Se méfier des imitations.

ON DEMANDE
Des **COURTIERS** en **LIBRAIRIE**
S'adresser au Bureau du Journal

A VENDRE
UN

JOLI FONDS DE CAFÉ

Très bien agencé, avec un Jeu de Boules

Situé rue des Charpennes, 49

QUARTIER DESSERVI PAR LES OMNIBUS

S'y adresser.

Prix : **3,000 Francs**

INSTRUCTION OBLIGATOIRE
GRAND SUCCÈS DU JOUR

Demandez l'**Assiette géographique**. — Chez les principaux Faïenciers de LYON.

On demande

Un **Entrepreneur carrier** pour extraire la pierre à ciment à façon. — S'adresser à M. Robert-Bonnet, fabricant de ciment à Jujurieux (Ain).

Dr CHOFFÉ, Ex-Médecin de la Marine

Offre gratuitement une Brochure indiquant sa méthode (10 années de succès dans les hôpitaux) pour la guérison radicale de : **Hernies, Hémorroïdes, Rhumatismes, Goutte, Gravelle, Maladies de vessie, de la Matrice, du Cœur, de l'Estomac, de la Peau, des Enfants, Scrofules, Obésité, Hydropisie, Anémie, Cancer, etc.**

Adresser les demandes, **27, quai Saint-Michel, Paris**

ATELIER
de Constructions Mécaniques
BEAUFORT Aîné
30, Rue de la Pyramide, 30
LYON-VAISE

Nouveau système de **Machine à broyer le chocolat** par action directe locomobile, B. S. G. D. G. — Envoi de prospectus et prix-courants sur demande.

TAMAR INDIEN
Grillon

Fruit rafraîchissant et laxatif contre Constipation, Hémorroïdes, Migraines, le plus agréable PURGATIF des enfants.

GRILLON, pharmacien, 25, quai de Gramont, PARIS

Boîte : 2 fr. 50. — Poste : 2 fr. 65

EXTRAIT SOMMAIRE des Annonces judiciaires

DES JOURNAUX DE LYON

Acquisitions

- S. P. 2 m. — Mme Duchamp a acquis le fonds de comptoir-buvette de M. Bonnel, r. de la Pyramide, 26.
- L. R. 2 m. — M. Gros a cédé ses magasins de lainages, qu'il possède à Lyon et à Bourg.
- L. R. 2 m. — M. Mathieu a cédé son café, r. Creuset, 32.
- M. J. 5 m. — Mlle Eugénie Gallimard, demeurant à Lyon, rue Thomassin, 20, a acquis de Mme veuve Varloud, son fonds de plissage et piquage à la machine, qu'elle exploitait à Lyon, rue Mercière, 82. Récl. à Mlle Gallimard, rue Mercière, 82.
- M. J. 5 m. — M. Guillaume Gotard a acquis de M. Jean-Pierre Cocholat, le fonds de corderie qu'il exploitait à Lyon, rue de la Madeleine, 30. Récl. à M^e Duchamp, avocat, place des Terreaux, 6.
- M. J. 5 m. — M. Jean Chadebeck a acquis de Mme Arnaud, marchande épicière, demeurant à Lyon, rue Childebert, 9, le fonds d'épicerie et d'herbages qu'elle fait valoir audit lieu. Récl. chez M. Dussieux, rue Neuve, 5.
- M. J. 7 m. — M. Anthelme Bolley a acquis de M. Nicolas Sanimorte, un bateau à laver que ce dernier exploitait à Lyon, quai de Vaise. Récl. à M^e Muguet, notaire à Lyon, rue Puits-Gaillots, 1.
- M. J. 7 m. — M. Léouardi (Félix) a acquis de M. Joseph Gianella le fonds de restaurant, rue de Jussieu, 6. Récl. MM. Vial et Cie, rue Stella, 5.
- R. R. 3 m. — M. Rabatel a acquis de Mme Gruffat, un fonds d'épicerie restaurant, rue Voltaire, 25.
- N. 3 m. — M. Tirand a vendu son café, place de la Croix-Rousse.
- P. L. 2 m. — MM. Pélissin et Lagut ont acquis de MM. Germain et Valladier, un comptoir-porte-pôt, 14, rue Moncey.
- S. P. 3 m. — M. Deline a acquis le fonds d'épicerie de Mlle Bourrat, rue Pierre-Corneille, 23.
- S. P. 3 m. — M. Martial Finette a acquis de M. Joannès Finette, son père, le fonds de chemiserie et lingerie p. hommes, r. St-Dominique, 10.
- L. R. 3 m. — M. Ferrand a acquis les chambres garnies de Mme veuve Langin, place d'Albon, 1.
- L. R. 3 m. — M. Lamure a acquis de M. Lacôte, un fonds de café, 113, gr. rue St-Clair.
- M. J. 9 m. — M. Granjon (Antoine), boucher, r. de la Charité, 55, à Lyon, a acquis le fonds de boucherie exploité par M. Bruel. Lui adresser les réclamations.
- M. J. 9 m. — M. Roux a acquis le fonds de boulangerie de M. Combrichon fils, situé cours Suchet, 12. Récl. à M. Voraz, rue Constantine, 11.
- M. J. 9 m. — Mme veuve Col a acquis de M. Pierre Patricot, le fonds de confiserie qu'il exploite à Lyon, quai des Célestins, 12. Récl. à M. Martin, rue du Plâtre, 3.
- M. J. 9 m. — M. Sabatier a acquis de M. Reuchsel le fonds de mercerie et bonneterie qu'il exploite à Lyon, rue Terme, 9. Récl. à M. Martin, r. du Plâtre, 3.
- M. J. 9 m. — M. Savol (Jean-Marie), agriculteur à Maly, canton de Saint-Rambert (Ain), a acquis de M. Bouillet, le fonds d'épicerie, gr. r. de la Croix-Rousse, 52. Récl. chez MM. Vial et Cie, rue Stella, 5.

M. J. 9 m. — M. Debreux, montée des Carmélites, 10, a acquis de M. Collet, un fonds de café, situé r. de Marseille, 41. Lui adresser les réclamations.

Sociétés

- S. P. 2 m. — La société qui existait sous la raison Thevenin frères, dont le siège était rue Dunois, est dissoute.
- S. P. 2 m. — Sous la raison Thevenin Frères et Cie, il a été formé une société ayant pour objet le commerce des métaux ouvrés avec siège rue du Noir.
- M. J. 8 m. — M. Guillaume Bruyas, négociant, demeurant à Lyon, quai Fulchiron, 5, et M. Auguste Bruyas, son fils, négociant, demeurant à Lyon, rue Stella, 7, ont prorogé jusqu'au trente-un décembre 1882, la société en nom collectif ayant pour objet le commerce de la ferronnerie et de la quincaillerie, existant entre eux, sous la raison Guillaume Bruyas et fils, dont le siège est à Lyon, quai des Célestins, 5.
- M. J. 9 m. — La société qui existe entre M. Isidore Bernoux, demeurant à Lyon, M. Louis Cumin, demeurant à Lyon, et une 3^{me} personne dénommée dans l'acte de société, dont la raison sociale est Bernoux et Cumin, dont le siège est à Lyon, rue Mulet, 9, est dissoute à partir de ce jour. MM. J. Bernoux et L. Cumin, demeurent seuls chargés de la liquidation.
- M. J. 9 m. — M. Isidore Bernoux, demeurant à Lyon, 22, c. des Carmélites, et M. Louis Cumin, demeurant à Lyon, rue du Bât-d'Argent, 2, ont formé une société en nom collectif, pour le commerce de librairie, sous la raison sociale: Bernoux et Cumin.

Séquestres

- M. J. 5 m. — Le séquestre de la succession du sieur Bourlet, qui demeurait rue du Chapeau-Rouge, 17, invite les créanciers de ladite succession à produire leurs titres entre les mains de M^e Micolier, avoué, rue de la Barre, 10, dans le délai de dix jours, à peine de forclusion.
- M. J. 5 m. — Le séquestre de la succession du sieur Viret, décédé rue de Vendôme, 75, invite les créanciers de ladite succession à produire leurs titres entre les mains de M^e Laselve, avoué, rue de Lyon, 63, dans le délai de dix jours, à peine de forclusion.
- M. J. 7 m. — M. Reynier, huissier, a été nommé séquestre de M. Bouilloud, ancien huissier à Lyon, 34, r. Ferrandière. Récl. audit M. Reynier, huissier, dans le délai de quinzaine, à peine de forclusion.

Faillites

- M. J. 4 m. — Ouverture de la faillite du sieur Eugène-Zénon Perron, marchand de bonneterie, demeurant à Lyon, rue Lafond, 6. Jugement du 28 février. — Syndic, M. Rolland.
- M. J. 8 m. — Ouverture de la faillite du sieur Spel, qui était épicière et matelassier, à Lyon, rue Mercière, 8. Jugement du 7 mars 1881. — Syndic, M. Dode.
- M. J. 8 m. — Ouverture de la faillite du sieur Raymond, marchand de vins, demeurant à Lyon, avenue de Saxe, 73. Jugement du 7 mars 1881. — Syndic, M. Canavy.
- M. J. 9 m. — Ouverture de la faillite du sieur Blondel, négociant, demeurant à Givors (Rhône). Jugement du 7 mars 1881. — Syndic, M. Régaud.
- M. J. 9 m. — Ouverture de la faillite du sieur Bellemain, fabricant de chaussures, demeurant à Chaponost

(Rhône). Jugement du 7 mars 1881. — Syndic, M. Dargère.

Séparations

- M. J. 4 m. — La dame Marie-Magdeleine Couchot, épouse du sieur Claude-Eugène Perrault, avec lequel elle demeure à Lyon, quartier de la Mouche, chemin du Colombier, 8, a été séparée de biens d'avec son mari.
- M. J. 4 m. — La dame Catherine Charpine, cuisinière, épouse du sieur François Gentil, avec lequel elle demeure à Lyon, rue Molière, 58, a été séparée de biens d'avec son mari.
- M. J. 4 m. — La dame Charlotte Rivet, épouse du sieur Jean-Baptiste Renaud, ci-devant épicière à Lyon, rue de Créqui, 106, actuellement employée de commerce, demeurant à Lyon, rue Bugeaud, 130, avec lequel elle demeure, a été séparée de biens d'avec son mari.
- M. J. 7 m. — La dame Mélanie Montel, épouse de M. Pierre-Elie Colly, limonadier, avec lequel elle demeure à Lyon, quai de l'Est, 12, a été séparée de biens d'avec son mari.
- M. J. 7 m. — La dame Cécile Lacasagne, épouse du sieur Clair Perrier, teinturier, avec lequel elle demeure à Lyon, quai Fulchiron, 40, a formé contre son mari et le sieur Canavy, son syndic, une demande en séparation de biens.
- M. J. 8 m. — La dame Jeanne-Marie Maréchal, épouse du sieur Augustin Benoit, avec lequel elle demeure à Lyon, rue Neyret, 29, a formé contre son mari une demande en séparation de biens.

A CÉDER

POUR CHANGEMENT DE POSITION

AGENCE COMMERCIALE

En pleine prospérité

Conditions avantageuses

S'adresser au Bureau du Journal.

CAFÉ DRAVET

Quai des Brotteaux

Angle du Cours Lafayette, 1

Huîtres de Marennes tous les jours

Depuis le départ des Chartreux, on se demandait quelle liqueur pourrait remplacer celle que les R. R. P. P. lançaient dans la circulation.

Or, il est aujourd'hui notoirement démontré que, grâce à l'expérience et à l'habileté, la précieuse liqueur a été non seulement égalée, mais encore dépassée en saveur et en propriétés hygiéniques.

Il suffit, à cet effet, pour s'en convaincre, d'apprécier avec toute l'attention qu'ils comportent, les produits spéciaux de la MAISON PIGNIÈRE, cours Morand, 33, lesquels, parmi vingt autres qui ont établi la réputation de M. PIGNIÈRE, comme distillateur, sont universellement connus sous les noms de CORDIAL et de GÉNÉPY DES ALPES.

AU SACRIFICE

Comptoir, Rue Ste-Élisabeth

à l'entrée du Cours Vitton

SIROP PECTORAL INCISIF

PRÉPARÉ PAR

C. DELEUVRE

PHARMACIEN

9, Rue Belfort, 9

LYON

Ce Sirop s'emploie contre les MALADIES de POITRINE et des BRONCHES, les CATARRHES, l'ASTHME, les RHUMES, la GRIPPE, la COQUELUCHE, l'ENROUEMENT et toutes les AFFECTIONS DE LA VOIX.

PRIX

1 fr. 75 le Flacon

UNE CÉLÉBRITÉ DE PARIS

M^{ME} ROBERT

Somnambule

Rue de la République, 48, à l'entresol

Madame ROBERT prévoit par les signes de la main, tous les événements de la vie, les maladies graves et l'époque où ces maladies doivent avoir lieu.

Elle reçoit tous les jours les personnes qui croient en cette science.

JOLI

FONDS DE CAFÉ

A VENDRE

AUX CHARPENTES

Position exceptionnelle et de bel avenir

PRIX AVANTAGEUX

S'adresser au Bureau du Journal

COMPTOIR MORAND

Place Morand

Établissement recommandé aux amateurs de consommations excellentes, servies avec un charme tout particulier.

BRASSERIE DU COMMERCE

1, Place des Terreaux, 1

Consommations de premier choix.